

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

(B.P.U.)

Maître d'Ouvrage :

**Mairie de Romenay
Rue de l'Hôtel de Ville
71 740 ROMENAY**

Objet du Marché :

**Travaux d'aménagement du lotissement Les Guiblanches 3 et travaux d'assainissement à
Romenay (71)**

Lot n°2 : travaux d'assainissement

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
200	<p>SIGNALISATION ET INSTALLATION DE CHANTIER INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aménagement des aires de stockage, - la fourniture et la mise en place des clôtures et barricades éventuelles, - la surveillance du chantier et les frais de coordination de chantier entre les différents intervenants en cas de groupement d'entreprises, - la fourniture et la pose du panneau de chantier réglementaire, - l'établissement d'un plan de circulation à l'intérieur du chantier, - l'aménagement des accès, la fourniture et la pose de toute la signalisation de chantier nécessaire, notamment le balisage de nuit, - la fourniture, l'amenée, la mise en place, la modification, l'exploitation, la surveillance, la maintenance, le remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, week-end et jours fériés compris, et le repliement de la signalisation de chantier et des dispositifs de sécurité, - la mise à disposition des locaux sociaux prévus par la législation du travail, - les frais de branchement (compteurs,..), d'aménagement et de fonctionnement des réseaux divers, nécessaires au fonctionnement de ces locaux, - les frais d'amenée, de fonctionnement et de repli des installations sanitaires sur l'aire d'installation (y compris consommation d'eau, d'électricité, de vidange des cuves pour eaux usées...), pour la durée contractuelle du marché, - les frais de construction et d'entretien des voiries provisoires, autres que celles clairement définies au marché, nécessaires au maintien de la circulation publique pendant les travaux et des accès privés de desserte riveraine, - les frais de construction et d'entretien, dans le cas où ceux-ci ne sont pas rémunérés par un prix spécifique, des accès, pistes ou rampes diverses nécessaires à la réalisation des travaux, toutes fournitures et mises en œuvre comprises, - les frais de confection des plateformes de travail, toutes fournitures et mise en œuvre comprises, ainsi que leur démolition, le cas échéant, à l'issue des travaux, - la mise en place et l'entretien des dispositifs de nettoyage des véhicules avant l'insertion dans la circulation existante, - le nettoyage permanent des voies empruntées par les véhicules de chantier et leur entretien pour toutes dégradations imputables au chantier, - les frais de coordination avec les entreprises sous-traitantes, - les frais de protection et de conservation des réseaux existants, - l'ensemble des implantations et la remise en état des lieux après achèvement des travaux, - l'amenée et le repli du matériel de chantier nécessaire à la réalisation des travaux, - la réalisation éventuelle de cuves étanches pour vidange des engins de chantier et leur démolition en fin de chantier, - les travaux de nettoyage du chantier en cours et à l'issue des travaux, - l'enlèvement des installations, le repli du matériel, la remise en état des lieux en fin de travaux, - toutes sujétions. <p>Ce prix sera réglé à raison de 70% à la mise en place des installations, 30% après leur repliement.</p> <p>- tronçon ABC</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
201	<p>- rue Nouvelle</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
202	<p>ETABLISSEMENT DES DOSSIERS D'EXECUTION</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	<p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les prestations définies selon les prescriptions des articles 28 et 29 du C.C.A.G, - la réalisation des études de détail, des plans d'exécution et des plans de signalisation et d'exploitation sous chantier nécessaires à la réalisation des travaux, à partir des indications fournies par le Maître d'œuvre et des plans du D.C.E, - l'élaboration de l'ensemble des documents mentionnés au marché ne faisant pas l'objet d'un prix spécifique et leurs mises à jour le cas échéant. <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> => la visite préalable du site avant démarrage des études et des travaux, => l'élaboration : - des études d'exécution et des notes de calculs justificatives de tous les ouvrages concernés, quelle que soit leur nature, - des plans d'exécution de l'ensemble des travaux, - des plans d'exécution de l'ensemble des ouvrages béton armé (note de dimensionnement, coffrages, nivellement, ...), - des plans de détail des ouvrages définitifs, - du planning et du phasage des travaux, - du dossier et des plans d'exploitation et de signalisation sous chantier pour chacune des phases du chantier, - des plans d'installation et du dossier d'organisation du chantier. <p>LE FORFAIT :</p>	
203	<p>DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES V.R.D.</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la remise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du dossier de récolement de tous les ouvrages et réseaux réalisés, - des plans d'exécution, - des notes de calculs, - des PV de réunions, - des PV de réception des matériaux, - des PV des essais et mesures, - du journal de chantier, - du calendrier réel d'exécution, - du rapport des incidents de chantier. <p>D'une manière générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les ouvrages seront repérés en X, Y et Z, en coordonnées Lambert 93 CC47 et le récolement sera garanti par un géomètre. - le plan de récolement sera livré sous forme informatique au format DWG Autocad, lors de la demande de réception des ouvrages, - les réseaux EU et EP seront récolés après réglage définitif des tampons, - les fourreaux seront récolés avant remblaiement des tranchées, - le réseau AEP sera récolé avant remblaiement de la tranchée. <p>Il comprend également, en plus des éléments décrits au CCTP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation des plans à l'échelle 1/200e des ouvrages, - les relevés et leur transcription sur les plans à l'échelle 1/200e de tous les renseignements demandés, - l'ensemble des résultats de contrôles effectués sur le site, - la fourniture des notices techniques des matériels installés, - la fourniture en 3 exemplaires des dossiers sur support papier et la fourniture des fichiers informatiques compatibles AutoCAD version 2000 correspondants. <p>Ce prix sera réglé après réception des documents conformes.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
204	<p>DIVERS POUR CONTRAINTES IMPREVUES</p> <p>Ce prix rémunère au forfait la totalité des prestations et fournitures diverses non incluses dans les prestations du devis estimatif et du bordereau des prix, pour modifications diverses par rapport au projet initial contenu dans le DCE en raison de contraintes non connues au jour de la publication de l'appel public à la concurrence.</p> <p>Ce prix est calculé sur la base de 5% du montant des travaux et arrondi au millier d'euros.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
205	<p>ASSAINISSEMENT</p> <p>ARRACHAGE DE HAIE - hauteur 3m</p> <p>Ce prix rémunère l'arrachage, le dessouchage et l'évacuation de haies végétales existantes sur le terrain</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
206	<p>DEMOLITION DE BETON OU DE MACONNERIE Ce prix rémunère la démolition d'ouvrages en béton de toute nature (regard, dalle, massifs, banc, plaque, grille, surfaces pavées, caniveaux en béton...), en béton armé ou non, en élévation et en fouille, y compris les fondations jusqu'à une profondeur d'un mètre sous le terrain naturel. Ce prix comprend également : - l'utilisation du brise roche ou compresseur, - le chargement et l'évacuation des gravats, ferrailles, à une décharge ou à un centre de recyclage, ou leur broyage et remise en place sur le site, - la prise en compte des réseaux et clôtures rencontrés ou à proximité, - la réfection des dégâts pouvant être causés aux riverains et toutes sujétions. LE METRE CUBE :</p>	
207	<p>TERRASSEMENTS (EU, EP) DECOUPE SOIGNEE D'ENROBES Ce prix rémunère le pré-traçage exact, la découpe soignée des enrobés à l'aide d'une scie circulaire. Il comprend notamment le balayage et le nettoyage des surfaces de tous les déchets et produits de sciage. - pour un revêtement d'une épaisseur inférieure ou égale à 7 cm LE METRE LINEAIRE :</p>	
208	<p>EXECUTION ET REMBLAYAGE DE TRANCHEES POUR SIMPLE COLLECTEUR - tronçon ABC - pleine terre Ce prix rémunère au mètre : - la fouille, le rejet sur berge et le stockage des déblais en cordon avant reprise, - le dressement des parois, le réglage, le nivellement du fond de fouille d'après les pentes indiquées sur le profil en long du projet ainsi que son compactage, - la façon des niches, - le détournement éventuel des eaux pluviales de ruissellement, - le maintien hors d'eau du fond de fouille par l'épuisement des eaux souterraines pour un débit < à 100 m³/H, - la fourniture, le transport, la mise en œuvre de sable de carrière 0/6 ou de gravelette pour lit de pose (en fonction de la nature du terrain rencontré), l'enrobage et remblaiement sur canalisation, - la reprise des déblais mis en cordon pour remblaiement de la tranchée, - le compactage du remblai se fera par couche de 0.15 à 0.40 en fonction du type de matériel de compactage utilisé (de type pied de mouton), - la remise en état des ouvrages longés, - les mesures nécessaires pour assurer la circulation ainsi que les accès aux propriétés riveraines, - l'enlèvement et le transport à la décharge des déblais en excédent correspondant au volume occupé par les ouvrages, - les purges éventuelles, - l'emploi d'un brise roche éventuel, - des essais de compactage tous les 30 mètres, - la fourniture et la pose en tranchée de grillage avertisseur de couleur adapté à la nature du réseau, en matière plastique de 30 cm de largeur et de maille 40 x 40 mm, conforme norme NFT 54 080, posé à 0.30 m au dessus des câbles et gaines. Le grillage sera détectable dans le cas de canalisations non métalliques, non-détectable dans le cas de canalisations métalliques. La largeur théorique de la tranchée sera fonction du diamètre nominal (Ø) du collecteur et de la profondeur de la tranchée. La profondeur de la tranchée sera la différence entre la cote du terrain naturel avant travaux et la cote du radier. La longueur à prendre en compte sera mesurée suivant l'axe du collecteur projeté sans déduction des regards. La protection de la fouille par mise en place de barrières ou autre dispositif adapté. Pour simple collecteur Ø 0 à 200 mm - profondeur de 0.00 à 1.30 m LE METRE LINEAIRE :</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	<p>EXECUTION ET REMBLAYAGE DE TRANCHEES POUR SIMPLE COLLECTEUR - tronçon ABC - sous chaussée</p> <p>Ce prix rémunère au mètre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fouille, le rejet sur berge et l'évacuation des déblais, - le dressage des parois, le réglage, le nivellement du fond de fouille d'après les pentes indiquées sur le profil en long du projet ainsi que son compactage, - la façon des niches, - le détournement éventuel des eaux pluviales, de ruissellement, - le maintien hors d'eau du fond de fouille par l'épuisement des eaux souterraines pour un débit < à 100 m³/H, - le remblayage de la tranchée comprenant l'apport de 0/80 entre la surface de la terre saine et le lit de sable pour lit de pose et enrobage de la conduite, la fourniture, le transport, la mise en œuvre de sable de carrière 0/6 ou de gravelette pour lit de pose, enrobage et remblaiement sur canalisation, l'apport de 0/315 pour remblaiement complémentaire de la tranchée, - le compactage du remblai se fera par couche de 0.15 à 0.40 en fonction du type de matériel de compactage utilisé, l'enrobage du tuyau doit être particulièrement soigné jusqu'à 30 cm au-dessus de la génératrice supérieure conformément au C.C.T.P., - la remise en état des ouvrages longés, - les mesures nécessaires pour assurer la circulation ainsi que les accès aux propriétés riveraines, - l'enlèvement et le transport à la décharge des déblais en excédent correspondant au volume occupé par les ouvrages, - les purges éventuelles, - des essais de compactage tous les 30 mètres avec remise d'un rapport - la fourniture et la mise en place, ainsi que la récupération de blindage en tranchée de profondeur supérieure à 1m30. Cette prestation s'entend quelque soient le type de blindage à mettre en place. - la fourniture et la pose en tranchée de grillage avertisseur de couleur adapté à la nature du réseau, en matière plastique de 30 cm de largeur et de maille 40 x 40 mm, conforme norme NFT 54 080, posé à 0.30 m au dessus des câbles et gaines. Le grillage sera détectable dans le cas de canalisations non métalliques, non-détectable dans le cas de canalisations métalliques. La largeur théorique de la tranchée sera fonction du diamètre nominal (Ø) du collecteur et de la profondeur de la tranchée selon le tableau figurant dans le C.C.T.P. La profondeur de la tranchée sera la différence entre la cote du terrain naturel avant travaux et la cote du radier. La longueur à prendre en compte sera mesurée suivant l'axe du collecteur projeté sans déduction des regards. La protection de la fouille par mise en place de barrières ou autre dispositif adapté. Pour simple collecteur Ø 0 à 200 mm 	
209	- profondeur de 0.00 à 1.30 m LE METRE LINEAIRE :	
210	- profondeur de 1.30 à 2.00 m LE METRE LINEAIRE :	
211	- profondeur de 2.00 à 2.50m LE METRE LINEAIRE :	
212	- profondeur de 2.50 à 3.00m LE METRE LINEAIRE :	
213	<p>- plus value tranchée sous chaussée</p> <p>Ce prix rémunère la plus value liée au terrassement à travers une structure de chaussée existante et compactée sur une épaisseur maximum de 60 cm. Les déblais seront stockés, repris, remis en place et compactés conformément à l'état initial de la structure de chaussée afin de retrouver la portance d'origine.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
214	<p>EXECUTION ET REMBLAYAGE DE TRANCHEES POUR SIMPLE COLLECTEUR - Rue Nouvelle</p> <p>Ce prix rémunère au mètre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fouille, le rejet sur berge et l'évacuation des déblais, - le dressement des parois, le réglage, le nivellement du fond de fouille d'après les pentes indiquées sur le profil en long du projet ainsi que son compactage, - la façon des niches, - le détournement éventuel des eaux pluviales, de ruissellement, - le maintien hors d'eau du fond de fouille par l'épuisement des eaux souterraines pour un débit < à 100 m³/H, - le remblayage de la tranchée comprenant l'apport de 0/80 entre la surface de la terre saine et le lit de sable pour lit de pose et enrobage de la conduite, la fourniture, le transport, la mise en œuvre de sable de carrière 0/6 ou de gravelette pour lit de pose, enrobage et remblaiement sur canalisation, l'apport de 0/315 pour remblaiement complémentaire de la tranchée, - le compactage du remblai se fera par couche de 0.15 à 0.40 en fonction du type de matériel de compactage utilisé, l'enrobage du tuyau doit être particulièrement soigné jusqu'à 30 cm au-dessus de la génératrice supérieure conformément au C.C.T.P., - la remise en état des ouvrages longés, - les mesures nécessaires pour assurer la circulation ainsi que les accès aux propriétés riveraines, - l'enlèvement et le transport à la décharge des déblais en excédent correspondant au volume occupé par les ouvrages, - les purges éventuelles, - des essais de compactage tous les 30 mètres avec remise d'un rapport - la fourniture et la mise en place, ainsi que la récupération de blindage en tranchée de profondeur supérieure à 1m30. Cette prestation s'entend quelque soient le type de blindage à mettre en place. - la fourniture et la pose en tranchée de grillage avertisseur de couleur adapté à la nature du réseau, en matière plastique de 30 cm de largeur et de maille 40 x 40 mm, conforme norme NFT 54 080, posé à 0.30 m au dessus des câbles et gaines. Le grillage sera détectable dans le cas de canalisations non métalliques, non-détectable dans le cas de canalisations métalliques. La largeur théorique de la tranchée sera fonction du diamètre nominal (Ø) du collecteur et de la profondeur de la tranchée selon le tableau figurant dans le C.C.T.P. La profondeur de la tranchée sera la différence entre la cote du terrain naturel avant travaux et la cote du radier. La longueur à prendre en compte sera mesurée suivant l'axe du collecteur projeté sans déduction des regards. La protection de la fouille par mise en place de barrières ou autre dispositif adapté. Pour simple collecteur Ø 0 à 315 mm <p>- profondeur de 0.00 à 1.30 m</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
215	<p>- profondeur de 1.30 à 2.00 m</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
216	<p>- plus value tranchée sous chaussée</p> <p>Ce prix rémunère la plus value liée au terrassement à travers une structure de chaussée existante et compactée sur une épaisseur maximum de 60 cm. Les déblais seront stockés, repris, remis en place et compactés conformément à l'état initial de la structure de chaussée afin de retrouver la portance d'origine.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
217	<p>COLLECTEURS</p> <p>TUYAU EN P.V.C.</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre, la fourniture et la pose en tranchée ouverte, quelle que soit la profondeur, de tuyau en polychlorure de vinyle (P.V.C.), conformes à la norme NF XP P 16-362. Il comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture des tuyaux, - l'amenée à pied d'œuvre, le déchargement et le stockage des tuyaux suivant les prescriptions du fabricant, - la pose et le calage des tuyaux, - le raccordement des tuyaux dans les regards, - les sujétions de mise en place, transport et reprise, - marquages indélébiles CE, norme NF à l'extérieur, <p>La longueur à prendre en compte sera mesurée suivant l'axe de la canalisation sans déduction des longueurs correspondant aux regards.</p> <p>PVC CR8</p> <p>- Ø 125 mm</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
218	<p>- Ø 160 mm</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
219	<p>- Ø 200 mm</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
220	<p>- Ø 315 mm</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
221	<p>REGARDS</p> <p>REGARD DE VISITE</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la construction de regard de visite en béton armé comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements supplémentaires d'élargissement ou d'approfondissement avec évacuation des déblais excédentaires à la décharge, - la confection d'un lit de pose en concassé 0/20 sur une épaisseur de 10 cm, - la fourniture et la pose d'un élément de fond en béton préfabriqué en usine Ø1000 normalisé NF de conformité à la norme NF P 16342 et appliquant l'option B d'assurance qualité, - la fourniture et la pose d'anneaux de regard préfabriqués en béton armé avec joints à lèvres prélubrifiées, - la fourniture et la pose d'un cône de réduction Ø / 600 mm (remplacé éventuellement par une plaque réductrice si la profondeur du regard est insuffisante pour un cône), - le remblayage autour du regard, sur toute la hauteur, en grave naturelle 0/60, - la fourniture et la mise en place de joint souples spécifiques pour le raccordement des tuyaux au regard, - les coupes éventuelles de tuyaux, - la fourniture et la pose d'une couronne en béton avec feuillures de calage de cadre du dispositif de fermeture. <p>La fourniture et la pose d'un ensemble cadre et tampon en fonte ductile sont rémunérés au prix 'CADRE ET TAMPON DE REGARD'.</p> <p>La profondeur à prendre en compte sera mesurées depuis le niveau du tampon jusqu'au fil d'eau de la canalisation la plus profonde. Si les diamètres des collecteurs d'entrée et de sortie sont différents, le plus grand sera retenu.</p> <p>Diamètre intérieur 1000 mm sur canalisation Ø 0 à 315 mm</p> <p>- profondeur de 0.00 à 1.30 m</p> <p>L'UNITE :</p>	
222	<p>- plus value de 1.31 à 2.00 m</p> <p>L'UNITE :</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
223	- plus value de 2.00 m à 2.50 m L'UNITE :	
224	<p>CADRE ET TAMPON DE REGARD</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'un ensemble de cadre et tampon en fonte ductile avec couvercle de regard bétonné, y compris le scellement sur le cône ou la plaque de réduction du regard. Ce prix rémunère également la mise à la côte provisoire et définitive de chaque regard.</p> <p>- classe 250 L'UNITE :</p>	
225	- classe 400 L'UNITE :	
226	<p>Fourniture et pose d'un Tabouret de branchement PVC</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un tabouret de branchement PVC - diamètre du fût 315 mm avec couronnement béton et tampon fonte.</p> <p>- Avec tampon carré fonte hydraulique pour EU L'UNITE :</p>	
227	- Avec tampon rond fonte pour EP L'UNITE :	
228	<p>DISPOSITIFS D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES</p> <p>FOURNITURE ET POSE DE GRILLES</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit la fourniture et la pose quand elle est préfabriquée, - soit la construction en béton par coulage en place, <p>d'une grille avaloir avec grille carré 500 x 500 mm de classe de résistance 400 KN, démontable. Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture à pied d'œuvre de la grille concave et de son cadre de classe de résistance 400 KN, - les terrassements quelle que soit la nature du terrain, - les coffrages, - la fourniture et la mise en œuvre des aciers, - la fourniture et la mise en œuvre du béton B30G et du mortier de ciment, - le raccordement au collecteur EP par culotte de branchement ou piquage (tranchée et conduites comptées à part), - les scellements, - les grilles devront être adaptées aux normes PMR, - toutes sujétions d'exécution. <p>- Pour une grille 400 KN L'UNITE :</p>	
229	<p>CULOTTE DE BRANCHEMENT OU PIQUAGE SUR COLLECTEUR</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de culottes pour branchements sur collecteurs ou le piquage des canalisations de branchements sur les regards de visite avec joint. L'UNITE :</p>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
230	<p>MACONNERIES ET OUVRAGES DIVERS</p> <p>DEVERSOIR D'ORAGE</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture et la pose d'un déversoir d'orage préfabriqué ou la construction complète d'un déversoir d'orage comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements nécessaires avec évacuation à la décharge des déblais excédentaires, - les sectionnements du collecteur DN 200 mm en fibrociment et l'évacuation des tronçons déposés, en prenant en compte la réglementation en vigueur relative aux produits amiantés, - la fourniture et la mise en œuvre de béton de propreté dosé à 200 kg/m³ de CLK 45, - la fourniture et la mise en œuvre des coffrages, - la fourniture et la mise en œuvre des ferrillages, - la fourniture et la mise en œuvre de béton dosé à 350 kg/m³ de CPJ 45 pour radier, parois, crête et dalle, y compris prédalles éventuelles, - la réalisation de cunettes en béton dosé à 300 kg/m³ de CLK 45 et mortier hydrofuge, - les jonctions étanches aux conduites (entrée(s) et sorties), - les dispositifs éventuels de maintien de l'écoulement des eaux pendant la construction de l'ouvrage et les sujétions d'exécution qui en découlent, - l'étalement et le blindage éventuel des fouilles, - la fourniture et la mise en place d'un ensemble cadre et tampon en fonte ductile, - la réalisation d'une lame en béton, - toutes sujétions. <p>Pour une conduite DN 200 mm en fibrociment avec surverse dans le fossé attenant.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
231	<p>ESSAIS ET RECOLEMENT</p> <p>ESSAIS D'ETANCHEITE ET PASSAGE CAMERA</p> <p>Ce prix rémunère les essais d'étanchéité et de passage caméra à réaliser conformément au C.C.T.P. sur l'ensemble des tronçons.</p> <p>Il comprend notamment toutes les fournitures, montage et démontage de matériel, l'eau nécessaire et la rédaction du procès-verbal d'essai.</p> <p>Tous les essais non satisfaisants devront être repris après les travaux de réfection et ne seront en aucun cas rémunérés ou indemnisés.</p> <p>- sur collecteur $\varnothing \leq 1\ 000\ mm$</p> <p>- Réseau d'eaux usées</p> <p>- tronçon ABC</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
232	<p>- rue Nouvelle</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
233	<p>- Réseau d'eaux pluviales</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
234	<p>REFECTIONS</p> <p>REFECTION DEFINITIVE DE CHAUSSEE</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré la préparation avant la pose mécanique des enrobés , le réglage et le compactage, les reprises en concassé 0/20 des affaissements dus aux tassements de la fouille, le remblaiement complémentaire avec l'apport de 0/315, le redécoupage soigné des bords, le décroulage, le chargement et l'évacuation à la décharge des déblais, la fourniture et la mise en œuvre mécanique d'enrobés à raison de 130 kg/m² ainsi que le collage des joints à l'émulsion de bitume.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	